

**Avec la participation financière de :**



## INVENTAIRE DES MILIEUX NATURELS REMARQUABLES

De la Communauté d'Agglomération Pau – Pyrénées

Novembre 2005

**SYNTHESE**



Conservatoire Régional  
d'Espaces Naturels  
d'Aquitaine



**Conservatoire Régional d'Espaces Naturels d'Aquitaine**, Thierry LAPORTE (Chargé de secteur sud), Charlotte MIMBIELLE (stagiaires 2004), Thomas MAURICE (stagiaires 2005), Emilie FUMEY (Cartographe),  
& **Ligue pour la Protection des Oiseaux**, Denis VINCENT (Chargé d'étude, LPO), Laurent RUSSAC (stagiaire, 2004) - **novembre 2005** : « **Inventaire des milieux naturels remarquables de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées année** » - **Chapitres I ; II ; III et IV : 137 pages + Annexes**

Avec la participation de la **Réserve Naturelle Géologique de Saucats - La Brède**, Philippe ROCHER (Conservateur) pour l'expertise du site fossilifère de Gan.

## Résumé

Les 14 communes de la Communauté d'Agglomération Pau – Pyrénées s'étalent sur 4 grands territoires : au Nord, la plaine du Pont Long, au Centre, la plaine du Gave de Pau, à l'Est, la plaine de l'Ousse et au Sud, les coteaux du Jurançon. On peut ajouter le centre de l'agglomération qui correspond au secteur le plus urbanisé, se superposant au quatre territoires cités précédemment et continuant d'étendre son emprise.

L'inventaire des milieux naturels remarquables de la Communauté d'Agglomération réalisé en 2004 et 2005 a permis au Conservatoire de recenser 14 « métasites » naturels (séries de végétation, écosystèmes ou parties d'écosystèmes) et 2 sites ponctuels (Landes et prairies humides). Ces 16 entités « naturelles » sur environ 4906 hectares, dont 2493 hectares composent les principaux massifs boisés des coteaux du Jurançon. Elles regroupent au moins 9 habitats naturels d'intérêt communautaire au titre de la directive « habitats » dont 6 sont prioritaires et également 3 habitats menacés.

Sur la base de critères d'évaluation du patrimoine naturel et de faisabilité de gestion et de valorisation, 7 de ces métasites ont été définis comme les milieux naturels sur lesquels il serait souhaitable d'engager des actions de conservation, de gestion voire de valorisation à court terme.

## Les métasites prioritaires

### Le corridor alluvial du Gave de Pau

Parmi ces 6 métasites prioritaires, le corridor alluvial du Gave de Pau est celui qui rassemble le plus d'enjeux de conservation mais aussi où les logiques d'acteurs sont les plus complexes.

L'intérêt de ce métasite pour la biodiversité est d'envergure nationale, voire internationale. Ce corridor représente également un enjeu majeur dans la gestion de la ressource en eau et dans la réduction des effets destructeurs des inondations.

Trois zones de saligues et prairies humides au sein de ce métasite sont à conserver et à restaurer en priorité, tout en ayant pour objectif à plus long terme de maintenir voire réhabiliter le corridor « naturel » sur toute la longueur du Gave. Des axes de gestion et de valorisation sont proposés et pourrait donner lieu à la réalisation d'un plan d'actions global.

### L'Ayguelongue et ses affluents

Ce « chevelu » de milieux naturels alluviaux concentre la biodiversité de l'ancienne et vaste « Lande du Pont-Long ». Ces corridors constituent en effet des zones de refuges et de reproduction pour de nombreuses espèces. Ils assurent également le brassage génétique indispensable à la survie de petites populations animales relictuelles. Le plan de gestion des zones humides du lac d'Uzein, diligenté depuis 2000 par le Conservatoire sur la Communauté de Communes du Mieu de Béarn, pourrait s'étendre aux zones humides du camp militaire ainsi qu'au reste du corridor.

## La forêt domaniale de Bastard

Partie intégrante du corridor alluvial de l'Ayguelongue, ce métasite justifie néanmoins une approche particulière au vu des enjeux de conservation, de gestion et de fréquentation humaine de la forêt. Le plan de gestion est en cours de réalisation.

Celui-ci est mené par l'Office Nationale des Forêts, gestionnaire de la forêt domaniale, en partenariat avec des associations de protection de la nature. Les opérations de conservation, de gestion, de suivi voire de valorisation, retranscrites sous la forme de « fiches actions », devraient débuter dès 2007.

## Les coteaux secs du sud de Gan et de Jurançon

Ces deux coteaux secs, constitués de pelouses et landes calcicoles et de chénaies thermophiles jouent un rôle important dans la conservation d'une biodiversité très spécifique et du paysage « traditionnel » des coteaux du Jurançon. Ils accueillent de nombreuses espèces d'orchidées « sauvages » et une faune rare et très variée. Les pelouses et les landes souffrent essentiellement de la déprise agricole. Des axes de restauration et de remise en pâture de ces sites sont proposés et pourraient être plus précisément étudiés dans le cadre d'un futur plan de gestion. Par ailleurs, le coteau sec de Jurançon présente des nombreux avantages en matière de valorisation pédagogique. Un projet de circuit d'interprétation des différents éléments du paysage « traditionnel » (patrimoine naturel et bâti, vignes, site fossilifère de Gan, ...) est à l'étude et pourrait être précisé au travers d'un plan d'interprétation.

## Le site fossilifère de Gan

Les affleurements marneux abritent une très grande richesse de fossiles attestant du climat tropical de l'Eocène du bassin aquitain. En outre, ce site, d'intérêt régional voire national sur le plan paléontologique, est également une riche mosaïque de zones humides accueillant plusieurs espèces animales patrimoniales. Deux opérations pourraient être menées en parallèle. Des outils de conservation et une valorisation des affleurements marneux fossilifères sont proposés. Ils conduiraient à une protection partielle du site et à une fréquentation touristique maîtrisée. Un deuxième axe, complémentaire au précédent, pourrait être développé sur le reste du site. Il consisterait à créer un espace de « détente » libre d'accès, tout en conservant et restaurant les milieux humides. Il pourrait intégrer le circuit d'interprétation sur les éléments du paysage « traditionnel » du Jurançon par la mise en place d'une borne ou d'un panneau pédagogique. La réalisation d'un plan de gestion et de valorisation serait absolument nécessaire avant toute réalisation.

## Les massifs boisés du Jurançon

Etant donné la surface qu'ils recouvrent et le contexte particulier de ce secteur, ces massifs ont fait l'objet d'une étude à part, basée sur un échantillonnage. Tous ne sont pas considérés comme prioritaires mais pour la grande majorité d'entre eux, ils jouent un rôle primordial dans la conservation d'espèces animales forestières patrimoniales (oiseaux, insectes ...). Le foncier étant généralement composé de propriétés privées, le principal enjeu de conservation est de mettre en place une gestion raisonnée de la forêt, plus respectueuse du patrimoine naturel mais économiquement viable ; ceci en passant par une démarche volontaire de certification forestière (mesures SACF ou PEFC). Une large information auprès des propriétaires privés et une concertation locale pourrait être engagées par le CRPF sur un ou plusieurs massifs « pilotes », aidé dans sa démarche par le Conservatoire et la LPO au titre d'experts scientifiques.

## Les autres métasites et sites ponctuels

### Le cas particulier du Corridor de l'Ousse des bois

Bien que ce site ne soit pas prioritaire, du fait de son degré élevé d'artificialisation, il mérite une attention particulière car les fragments de milieux naturels qui le composent constituent d'excellents supports pédagogiques dans un contexte très urbain. Par ailleurs, de nombreuses actions ou réflexions ayant attiré à la conservation des milieux naturels ont d'ores et déjà été engagées sur plusieurs zones : lac des Carolins à Lescar, bois humides de l'hôpital, zones humides du Chemin Guilhem à PAU et ancien camp militaire d'Idron.

Ce dernier est remarquable par sa diversité et sa représentativité en milieux naturels. On peut le considérer également comme le dernier grand « îlot » de « nature » à l'Est de la Communauté d'Agglomération.

Ce contexte et son positionnement géographique à l'entrée Est de l'Agglomération et la proximité du centre urbain, sont autant d'atouts pour faire de cette zone un futur « pôle de détente et de découverte de l'environnement ». C'est pourquoi, l'ancien camp militaire d'Idron a fait l'objet de propositions d'axes de gestion et de valorisation. Celles-ci pourraient être plus précisément déclinées dans le cadre d'un plan de gestion et de valorisation.

### Les 8 autres métasites et sites ponctuels non prioritaires

Concernant ces milieux naturels, il s'agit de veiller à leur conservation par exemple en les intégrant en tant que zones naturelles dans les documents d'urbanisme en cours de réalisation (PLU, PPRI,...). Cependant, même s'il n'est pas urgent d'intervenir sur ces métasites, il ne faut pas exclure le développement d'opérations de restauration et de valorisation à plus ou moins long terme. La plus part d'entre eux sont des corridors alluviaux qui sans aucun doute pourraient jouer un rôle plus important dans la gestion de la ressource en eau et la lutte contre les inondations s'ils étaient restaurés. Un travail avec la Chambre d'Agriculture et les agriculteurs pourrait être entrepris en s'appuyant sur les mesures agro-environnementales, en parallèle à la mise en place de bandes enherbées déjà d'actualité, pour reconstituer des milieux naturels alluviaux (ripisylves, prairies humides) et des réseaux de haies.